INFOCOM

Amicale des Anciens des 3èmes Chasseurs et Chasseurs d'Afrique

n° 51 - juin 2013

« VIGIL ET AUDAX »

« TANT QU'IL EN RESTERA UN »

REMERCIEMENTS

Préambule :

Dans le CODE DU SOLDAT FRANÇAIS, je n'ai pas eu beaucoup de peine à suivre des directives qui sont autant de lignes de conduite. Ça convenait très bien à mon tempérament.

Art. 1 ; au service de mon Pays, entièrement dévoué en tout temps et en tout lieu.
Art. 7 ; membre d'une équipe solidaire et fraternelle, **il agit avec Honneur, Franchise et Loyauté.**
Art. 8 ; attentif aux autres et déterminé à surmonter les difficultés il œuvre pour la cohésion et le dynamisme de son amicale.
Art. 10 ; il s'exprime avec réserve pour ne pas porter atteinte à la neutralité des armées en matière philosophique, politique et religieuse.

Enfin **fier de son engagement il est toujours et partout un ambassadeur de son amicale, de l'Armée et de la France**.

Allons Ami ! Il faut faire court ! Le thème c'est « des remerciements ». Certes, mais tout se tient, j'y arrive.

Il est d'usage dans les milieux bien éduqués d'offrir un cadeau au « sortant »…. Au cours d'une cérémonie. La nouvelle gouvernance avait donc prévu tout cela … et dans un lieu prestigieux pour les Anciens Combattants … et de nos jours pour tous citoyens connaisseurs … . La Grande Garenne appartient à la Fédération Maginot.

Hélas, trois fois hélas, Dieu (je suis croyant et catholique romain) s'en mêla et me rendit inapte à ce moment de gloire ?! pour recevoir mon cadeau. Secret absolu, préparatifs précis, soignés. J'attendais (ça se fait beaucoup dans nos armées) une miniature.

Ma miniature s'avéra être le « clone » de notre Étendard. Clone au sens figuré du terme, mais strictement conforme à l'Étendard de notre régiment mis au placard après la dissolution du 3ème Chasseurs qui en avait la garde à Fontevraud.

Le nouveau « gouverneur » de l'Amicale porta une très grande attention à sa fabrication. Je jure qu'il est la réplique exacte copie conforme de l'original. Et même mieux il porte la mention « AFN 1952 - 1962 », (arrêté du 19/11/2004 signé par le ministre de l'époque Mme Michèle ALLIOT-MARIE), mention qui n'a jamais été inscrite parce qu'il était au placard. Moi j'avais prévu de le sortir pour l'amener à Floing (cérémonie à la gloire des Chasseurs d'Afrique), puis chez un artisan qui devait sérigraphier cette mention en dessous de Danube 1945 (tranche rouge de l'Étendard).

Je crois avoir écrit l'essentiel qui explique le choix du cadeau en pensant à moi qui deviendrait son gardien. J'avais déjà été choisi par les Anciens du « Peloton Spécial » pour la garde de leur fanion à tête de mort. J'avais fait le nécessaire pour créer le fanion de l'Amicale avec une face 3ème Chasseurs et un rappel 1ère DB pour la face 3ème Chasseurs d'Afrique.

La boucle est bouclée. Quand j'arrêterai de me torturer sur cette planète et si la pérennité de l'Amicale est arrêtée définitivement par dissolution, le ou les survivants trouveront pour ces 3 joyaux une place tranquille (pas trop, il faut beaucoup de visiteurs) dans un musée ouvert afin que les jeunes puissent dire à leurs parents *« papa (ou maman) qu'est-ce que c'était les Chasseurs d'Afrique ? Ils ont tué beaucoup de bêtes, des lions, des éléphants, etc. » « Mais non gros bêta, c'étaient des Soldats de France, à cheval, ce sont eux qui ont conquis et colonisé l'Algérie pour en faire un grand pays moderne, ce sont eux qui ont libéré notre Pays en 1944-1945 ; c'était l'Armée d'Afrique ….. »*

Merci à tous.

Je suis fier d'avoir eu de tous mes Anciens, marque d'affection et reconnaissance.

Vive la France, par Saint-Georges vivent les Chasseurs d'Afrique.

Colonel (H) Roger BUREAU
Président honoraire

L'étendard du 3ème RCA et le colonel dans son bureau à Riom

Éditorial

Chers amis,

Le sort a voulu que je succède à mon père, le colonel (H) Roger BUREAU, comme président de l'Amicale, je souhaite lui renouveler officiellement un très grand et vif remerciement pour les seize années de dévouement qu'il a données.

Dans le cadre de ce premier Rassemblement, j'ai souhaité insuffler une nouvelle dynamique et en suscitant la collaboration de personnes et d'équipes compétentes. L'objectif pour notre amicale est de communiquer vers l'extérieur encore plus fort que par le passé. En effet, plus nous retrouverons des anciens isolés, plus nous pérenniserons notre famille.

Il semble que vous avez apprécié ce séjour en Sologne malgré l'absence d'intérêt avec le régiment mais j'ai souhaité que vous soyez bien dans un cadre idyllique. Mais déjà se profile 2014 avec une année particulièrement chargée d'événements divers et variés. C'est le bicentenaire de la Campagne de France, le centenaire de la 1ère GM et le soixante dixième anniversaire de la Libération. Certains d'entre vous risquent d'être sollicités.

Bien que j'ai évoqué un Rassemblement entre Valence et Beaune, j'ai pu débattre avec un de vos frères d'arme qui m'a rappelé qu'un grand nombre d'entre vous est passé par Orange au 11ème Cuirassiers où vous avez, peut-être, croisé un jeune lieutenant, officier instructeur à l'époque, votre ancien président.

Mais en attendant, je vous remercie pour votre confiance et votre soutien dans le cadre de mes nouvelles fonctions au sein de l'Amicale ce qui n'est pas toujours évident pour un jeune comme moi.

« Vigil et Audax » et « Tant qu'il en restera un » sont les deux devises de notre Amicale et nous en sommes tous fiers.

Par Saint-Georges, vive la cavalerie et les Anciens des 3èmes Chasseurs et Chasseurs d'Afrique.

Christian

Les Écoles Militaires de Saumur a publié le 3ème tome de l' **Encyclopédie des insignes de l'Arme Blindée Cavalerie** consacré aux insignes métalliques et en tissu des régiments de **Chasseurs d'Afrique**. Il est préfacé par le chef d'escadrons (H) CASTANIER et présenté par le général de division RIVES, ancien commandant les Écoles Militaires de Saumur et l'École de Cavalerie.

Au format habituel : 24 x 31, cet ouvrage de 270 pages, entièrement en couleur, rassemblera plus de 600 insignes, de nombreuses photographies et illustrations inédites. Il sera une référence pour tous les passionnés.

Les auteurs de ce nouveau tome et l'éditeur continuent à transmettre leur amour de la symbolique et de l'histoire militaire à travers ce bel ouvrage. Les clichés de très grande qualité, le texte clair et vivant ainsi que la mise en page soignée mettent l'ensemble en valeur.

Le prix public est de **45,00 €** (+ **10,00 €** pour frais de port) par chèque à l'ordre du Club Sportif et Artistique de la Défense et à adresser au lieutenant-colonel JEHAN - EMS - Quartier Bessières - 49409 SAUMUR Cedex

SOMMAIRE

Remerciements du colonel BUREAU	2
Éditorial	3
Rassemblement 2013	4 - 10
7ème DMR - 3ème RCA	11 - 14
Historique du 3ème RCh : 1914-1918	14 - 17
Souvenirs Jean COLLOMB	18
La nouvelle génération	18
In memoriam	19
Hommage Roger VAYSSETTES	19
Rappel cotisations des retardataires	19
Les news « Amicale »	19 - 20
News nationales	20
Les vétérans de 1870	20
Rénovation des associations d'anciens combattants	21
Internet	21
Porte-drapeau (Mrs MOLINA et PERRAUD)	Couv. 1
Étendard du 3ème RCA	Couv. 4

Amicale des Anciens des
3èmes Chasseurs et Chasseurs d'Afrique

*Affiliée à la **F**édération des **C**hasseurs et **C**hasseurs d'**A**frique*
*Affiliée à l'**U**nion **N**ationale de l'**A**rme **B**lindée **C**avalerie **C**hars*

Siège social : Saint-Michel B - 4 avenue du Puy de Dôme
63100 CLERMONT-Fd

Directeur de Publication - Rédacteur en chef :

Christian BUREAU

1 rue des Fourmis - 18150 CUFFY

: 06 69 49 31 27 - : chrisbur18@orange.fr

Assistante rédaction :

Annie VILLE

St Michel B - 4 avenue du Puy de Dôme
63100 CLERMONT-Ferrand

: 06 64 66 99 64 - : annie.ville266@orange.fr

Crédit Photos :

Thierry BRISSON - Membres de l'amicale

Imprimé par :

COREP
16 boulevard Lafayette - 63000 CLERMONT-Ferrand
☎ : 04 73 91 67 98

n° ISSN : 1267 - 8554

Publié en 125 exemplaires

Rassemblement 2013
Amicale des Anciens 3ème RCh/3ème RCA
Domaine de la Grande Garenne - Neuvy sur Barangeon (18)
du 19 au 22 avril
Compte-rendu

1/ CONSEIL D'ADMINISTRATION

Devait se tenir le 19/04 de 17 à 18 h 30. Deux des membres du conseil arrivaient par le train ; par suite de retards dont l'un important (plus de 3 h) en raison d'une grève, la dernière arrivée s'est faite à 19 h 35 en gare de Vierzon d'où une arrivée sur site trop tardive et en tenant compte de la fatigue du voyage, il a été décidé d'un commun accord de ne pas tenir ce conseil et de reporter les questions à l'AG du lendemain matin 20/04.

Adhérents présents à l'AGE et à l'AG et nombre de pouvoirs : présents 14, pouvoirs 27. Le quorum est à 29, il était donc largement atteint.

2/ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE : ouverture de la séance 09 h 00

- Modifications des statuts

Il a été fait une revue point par point des articles des statuts actuels en fonction de l'audit réalisé et de la synthèse qui en avait été faite.

Art. 1/ Modification de l'intitulé de l'Amicale. Le terme « Anciens » restera dans le titre, par contre le mot « Régiment » disparaît. Cette modification a été votée à l'unanimité.

Art. 2/ RAS

Art. 3/ Le siège social est fixé chez le secrétaire général et trésorier.
Cette modification a été votée à l'unanimité

Art. 4/ a) Sont membres d'honneur ou honoraires les personnes physiques ou morales choisies par le Conseil d'administration (CA) en raison de services signalés.
b) Sont membres actifs ceux qui, ayant servi dans les régiments précités, les membres de la famille ou sympathisants versent annuellement une cotisation dont le montant est fixé par l'Assemblée générale.
c) RAS
d) RAS
Cette modification a été votée à l'unanimité

Art. 5/ RAS

Art. 6/ a) Les cotisations dont le montant annuelle est fixé par l'Assemblée générale
b) RAS
c) RAS
Cette modification a été votée à l'unanimité

Art. 7/ Le Conseil d'administration renouvelable chaque année par tiers, est désigné par les membres actifs et associés réunis en Assemblée générale. L'Amicale est dirigée par un conseil de 6 membres au moins et de 25 au plus, élus pour 3 années. Ils sont rééligibles. Le Conseil d'administration choisit parmi ses membres un bureau comprenant :
Président, directeur de publication
1er Vice-président, rédacteur en chef
D'un ou plusieurs plusieurs vice-présidents
Un secrétaire général
Un trésorier

En cas de vacances, le Conseil coopte un ou plusieurs membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par l'Assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.
La modification de cet article a été votée à l'unanimité

Art. 8/ Cet article reste dans l'état à l'unanimité

Art. 9/ RAS

Art. 10/ RAS

Art. 11/ Un règlement intérieur a été accepté par l'Assemblée générale extraordinaire en date du 20 avril 2013.

Ce règlement est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts ; notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'Amicale.
Cette modification a été votée à l'unanimité

- Proposition du règlement intérieur

Il a été fait une revue point par point des articles des statuts actuels en fonction de l'audit réalisé et de la synthèse qui en avait été faite.

… / …

ARTICLE 1 : AMICALE

L'Amicale est libre dans ses options et dans son fonctionnement pour la satisfaction de ses propres buts statutaires mais elle reconnaît la capacité de représenter les Anciens de ces deux régiments et de coordonner son action pour des sujets généraux vis-à-vis des autorités de l'armée de terre et du commandant de l'EC : dans ce type de contacts, le président de l'Amicale se prévaut de l'ensemble, sous le contrôle du Conseil d'administration il parle et agit au nom de tous.

L'Amicale exerce un droit de vote pour toute Assemblée générale dont elle est affiliée (FCCA, UNABCC) qui est proportionnel à leur importance numérique selon une clef de répartition fixée par les différentes instances. Son président et/ou représentant membre de ces instances siège « ès qualité » au bureau de l'UNABCC et de la FCCA.

L'Amicale contribue à son fonctionnement par la participation aux manifestations qu'elle organise et par une contribution financière proportionnelle à leur importance numérique selon une clef de répartition fixée par le Conseil d'Administration et approuvée par l'Assemblée générale.

Cet article est à revoir et doit être allégé

ARTICLE 2 : ADHERENTS

Les adhérents doivent avoir servi dans un des deux régiments ou être membres de la famille ou sympathisants, ils contribuent au fonctionnement de l'Amicale par leur participation aux manifestations qu'elle organise, par leur vote à l'Assemblée générale et par le versement d'une cotisation annuelle avant le 30 avril de l'année en cours.

Cet article a été voté à l'unanimité

ARTICLE 3 : COMMUNICATION

L'Amicale publie un bulletin « INFOCOM » qui a pour objet premier la liaison entre tous les membres et avec les unités actives de la fonction blindée. Son rédacteur en chef est un membre du bureau, assisté éventuellement d'une commission pouvant faire office de comité de lecture.

Le bulletin est servi à titre gracieux aux adhérents qui ont souscrit une cotisation, aux présidents d'associations de Chasseurs d'Afrique, au chef de corps du 1er RCA, à l'EC et à divers organismes de l'armée de terre. Tous les membres de l'Amicale peuvent y intervenir sur les sujets de leur choix dans la mesure où l'éthique de réserve et de neutralité qui convient aux Anciens militaires est respectée.

L'Amicale a mis en ligne un site internet depuis octobre 2007. Celui-ci a pour vocation de pérenniser le Devoir de mémoire de ces deux régiments. Il est ouvert au grand public du monde entier.

Cet article a été voté à l'unanimité

ARTICLE 4 : MANIFESTATIONS

L'Amicale exerce une responsabilité en matière de Tradition au niveau de la transmission de l'identité qui est le propre de notre Arme : esprit de la Cavalerie et des Chars, patriotisme, rigueur morale et professionnelle, esprit d'équipage, langage, attributs, musiques…

Cette responsabilité se traduit chaque année par l'organisation d'un Rassemblement national (Assemblée générale) destiné à faire vivre l'unité et la fraternité des deux régiments et de l'Arme.

Cet article a été voté à l'unanimité

ARTICLE 5 : RESEAU REGIONAL

La compétence de l'Amicale s'exerçant sur tout le territoire national, il apparaît souhaitable de mettre sur pied une représentation de l'Amicale sur certaines manifestations, délégués habilités par le président ou son représentant, avec la mission d'harmoniser et de soutenir les relations, de rechercher et d'identifier les isolés, d'entretenir la Tradition et de faire la liaison avec l'organisation militaire territoriale.

Cet article a été voté à l'unanimité

ARTICLE 6 : ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

En plus des responsables prévus par l'article 8 des statuts, le bureau inclut obligatoirement un rédacteur en chef, un représentant des différents conflits doit être désigné, un délégué régional, en mesure de faire passer la sensibilité particulière de leur corps ou fonction.

Le président est élu par le Conseil d'administration à mains levées ou - sur demande d'une seule personne le vote peut être à bulletins secrets - au scrutin uninominal à un tour sous la présidence du doyen d'âge des présents

Cet article a été voté à l'unanimité

ARTICLE 7 : DISCIPLINE

Le bureau instruit les cas pouvant donner lieu à radiation avant de les soumettre à l'Assemblée générale. S'il s'agit d'un non paiement de cotisation, la radiation est proposée en raison de la gestion automatisée, après deux années révolues.

Cet article a été voté à l'unanimité

Il a été conclu que ce travail sur le règlement intérieur été une première approche et qu'il devait être refondu et resoumis.

… / …

- Conseil d'administration

2 candidatures : 1 reçue par écrit : colonel Bernard LÉTRANGE,
1 spontanée : brigadier Raymond DELAUZANNE
Les 2 cooptés.

Christian BUREAU coopté à Aubagne, en 2012, pour la présidence est maintenant validé.

Le colonel Roger BUREAU : l'assemblée l'a nommé président honoraire à l'unanimité et avec les félicitations.

Le MDL/C Francisque REYNARD : ne pouvant plus se déplacer en raison de son état de santé. Il a été décidé de le nommer trésorier honoraire par l'AGE.

Marguerite-Marie BÉNÉZECH : avait manifesté oralement son désir de ne plus faire partie du CA (depuis le décès de son mari en octobre 2009). Elle devient membre honoraire.

- Cadeau pour le président sortant

Christian BUREAU présente l'Etendard à l'Assemblée de façon à ce que chacune des personnes présentes en voit les deux faces (*l'avers et le revers*) et en donne les explications nécessaires. Il précise que l'ensemble des adhérents ont participé à ce cadeau exceptionnel.

Proposition de nouvelle cotisation pour les membres sympathisants

Il a été adopté 25,00 €

- Retard de cotisation

Christian BUREAU évoque le cas de deux adhérents, qui à la présente date, ne sont pas à jour de leur cotisation depuis un à deux ans et leur radiation. L'assemblée a souhaité reporter la décision d'un an de plus.

Fin de l'Assemblée générale extraordinaire à 10 h 35 et ouverture de l'Assemblée générale ordinaire à 10 h 40

- Pérennisation des mémoires de l'Amicale

Christian BUREAU évoque également un autre point sur le devenir des mémoires de l'Amicale ainsi que de tous les éléments comme les fanions, etc. Il propose de léguer tous ces mémoires, soit aux Invalides, au SHD et au musée de la Cavalerie. Cette solution est acceptée par l'Assemblée et validée.

3/ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE :

Avant le début des délibérations une minute de silence a été observée à la mémoire de nos Amis qui nous ont quittés depuis juin 2012, ainsi qu'à celle de nos 5 soldats tombés en OPEX particulièrement le brigadier-chef Alexandre VAN DOOREN, du 3ème escadron du 1er RIMa, mort dans son AMX 10 RC au cours d'une opération dans la zone au sud de Tessalit

Le président a confirmé l'information donnée à tous les participants, dès le début du Rassemblement : absence du colonel (H) BUREAU pour raison de santé.

- Rapport moral du Président (des 2 présidents pour 2012)

a) synthèse des 16 années de présidence du colonel BUREAU, le texte détaillée qu'il nous avait adressé a été lu en totalité par Christian BUREAU et a été salué par tous les participants.

b) rapport moral du nouveau président sur ses 6 mois de présidence :
écouté avec attention et accepté à l'unanimité.

- Election de nouveaux membres au CA

L'AG a entériné les décisions de l'AGE

- Rapport de la Secrétaire générale et Trésorière

a) rapport moral secrétaire générale et trésorière, validé à l'unanimité

b) bilan 2012 : validé à l'unanimité

(le président a informé qu'en 2013 il ne serait pas versé de don au Souvenir français et en a expliqué les raisons. Par contre sans problème nous continuons notre action envers Terre Fraternité, l'intérêt de cette action est plus noble. Assentiment des participants.)

- Evolution de l'amicale au 21ème siècle

- Maintenir notre objectif de liaison entre les Anciens et de faire perdurer le Devoir de Mémoire,
- Recherche de nouveaux adhérents, ouverture aux familles des Anciens et/ou membres sympathisants (d'où l'adoption d'une nouvelle cotisation pour ces derniers).
- Chacun est invité à faire toute action en ce sens et il est rappelé que tous les documents qui nous sont communiqués par les Anciens contribuent grandement à notre action.

- Questions diverses

Pas de questions particulières

Enfin, Christian BUREAU informe l'assemblée que deux membres du bureau ont reçu des médailles :
1/ Annie VILLE, la médaille du bénévolat, grade bronze
2/ Christian BUREAU, la médaille du ministère Jeunesses et Sport, grade bronze.

Il indique également que l'Amicale va privilégier les informations via internet pour ceux qui sont équipés de cet outil de communication et par courrier pour les autres. En effet, il déplore l'augmentation constante des frais de courrier avec des délais de livraison qui sont de plus en plus défaillants.

Avant de conclure le président a évoqué le Rassemblement 2014. Il a donné une orientation en rappelant que l'année prochaine verra le centenaire de la Grande Guerre et que de nombreuses manifestations se dérouleront tout au long de celle-ci. Il a donné un axe possible : Valence, Mâcon-Chalon/Saône et a invité chacun à voir de son côté et à exposer ses idées et suggestions.

L'Assemblée générale ordinaire est clôturée à 11 h 20

Il faut noter le moment d'émotion et de recueillement le dimanche 21/04 matin au moment du lever des couleurs et de notre dépôt de gerbe à la stèle (monument Maginot) de la Grande Garenne, l'Étendard offert au colonel BUREAU, le fanion du Peloton spécial et le fanion de l'Amicale portés par 3 de nos Anciens ont été des témoins ô combien émouvants et pour les 2 premiers chargés de souvenirs pour tous les Anciens.

La suite du Rassemblement : visite du Musée du matériel aux Écoles militaires de Bourges le 20/04 après-midi, visites de la cathédrale de Bourges et du Palais Jacques Cœur le 21/04 après-midi se sont déroulées selon le programme et ont été appréciées.

Les adhérents ont pu également apprécier le musée « Historimage » situé à l'intérieur du domaine de La Grande Garenne. Ce musée présenté sous forme de scénettes conte l'histoire de la guerre entre le premier conflit et la guerre d'Algérie.

En conclusion déroulement de ce Rassemblement, selon les échos reçus, à la satisfaction de tous.

Rassemblement 2013
Amicale des Anciens 3ème RCh/3ème RCA

Reportage photos

19 avril - Dîner

20 avril - AGE / AGO

20 avril - présentation de l'étendard

20 avril - visite du musée du matériel (EMB)

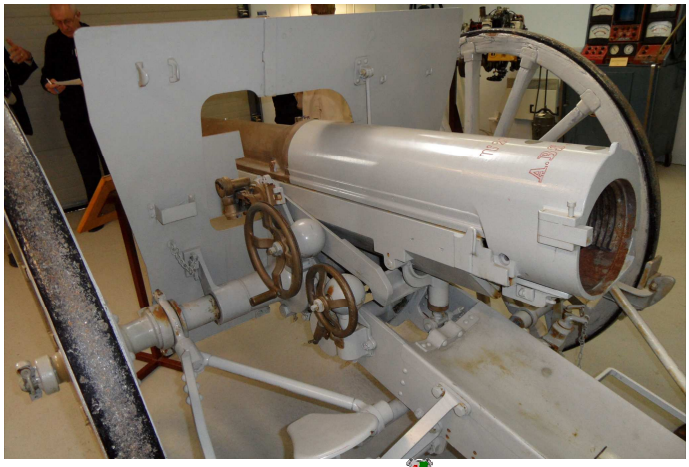

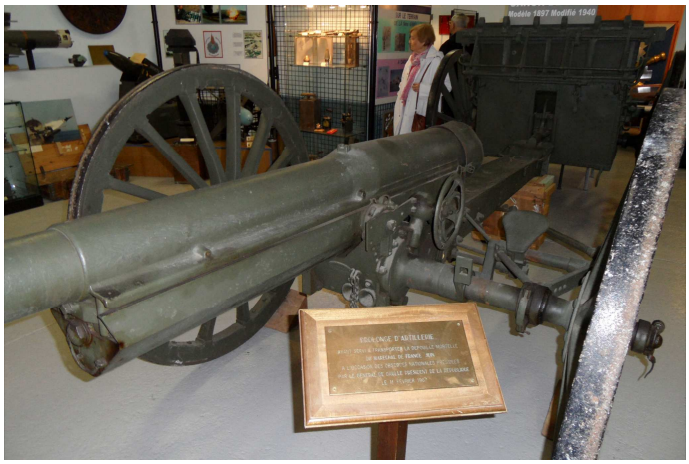

21 avril - Historimage

21 avril - Dépôt de gerbe

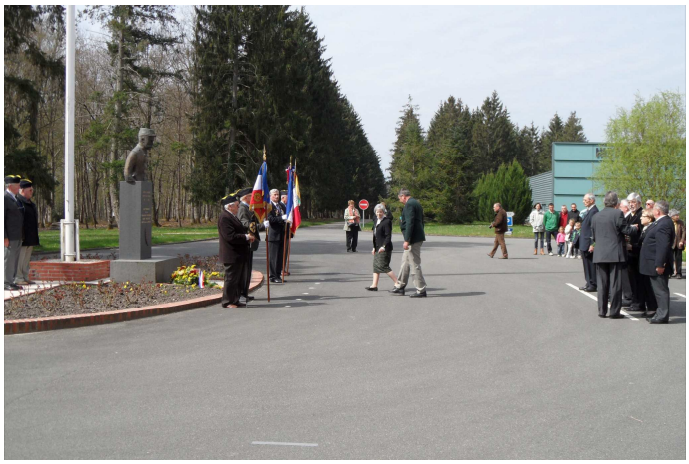

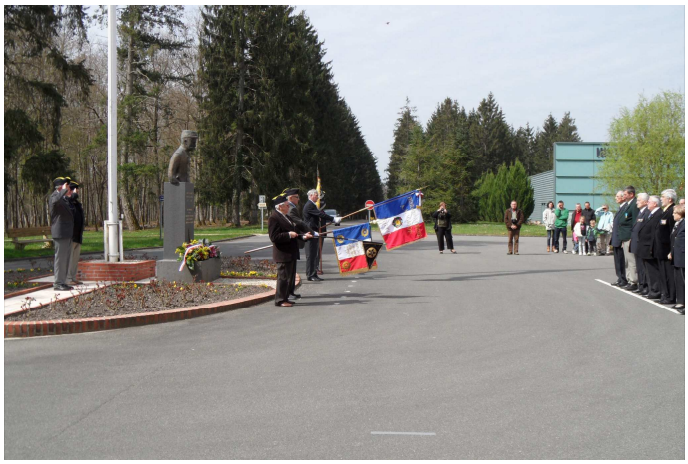

21 avril - Déjeuner

21 avril - Cathédrale et palais Jacques Cœur

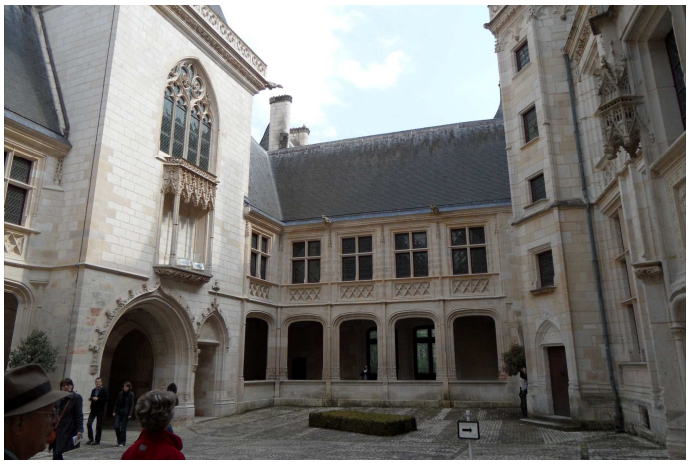

Réserves générales
7ème DIVISION MÉCANIQUE RAPIDE

• Général D'ELISSAGARAY, 1955
• HUET, 1956
• R. LENNUYEUX, 1959
• LOIRET, 1960
• MANIÈRE, 1960
• PETIT, 1961
• BEAUVALET, 1962

La 7ème DMR est mise sur pied en Allemagne en février 1955 à partir des éléments de la Brigade expérimentale « Javelot ». Elle se compose des éléments suivants :

- Quartier général comprenant l'État-major divisionnaire, la 57ème Compagnie de QG et un peloton- d'hélicoptères.
- 57ème Bataillon des Services composé de la 407ème CCS, de la 307ème Compagnie de Transport, de la 257ème Compagnie de Circulation Routière, de la 57ème Compagnie médicale, de la 57ème Compagnie du Matériel et d'une section d'Intendance.
- 57ème Compagnie de Transmissions.
- 3ème Régiment de Chasseurs d'Afrique à trois escadrons d'engins blindés de reconnaissance et un groupe de commandos rattaché.
- 2ème Régiment de Dragons à un escadron de jeeps, deux escadrons de 16 chars AMX 13 et deux compagnies de voltigeurs antichars.
- Régiment Colonial de Chasseurs de Chars, sur le même type que le 2ème Dragons.
- 110ème Régiment d'Infanterie Coloniale à un escadron de 16 chars AMX 13 et 4 compagnies de combat.
- 72ème Régiment d'Artillerie à 3 batteries de 6 pièces de 105 auto-moteurs AMX.
- 457ème Groupe d'Artillerie antiaérienne de 40 Bofors.
- 57ème Bataillon du Génie.

Début 1956, l'unité est transformée en Division d'infanterie légère en vue de son transfert en Algérie. Les premiers éléments débarquent à Alger le 28 mars, le PC s'installant à Fort-de-l'Eau. En avril et mai, la 7ème DMR opère autour de Sétif, puis jusqu'à mi-novembre dans les Aurès-Nementcha.

Tout en opérant comme réserve générale à la disposition du commandant en chef, elle a été réorganisée en août 1956 sur le type Division mécanique rapide renforcée à 3 Régiments interarmes : (2ème Dragons, RCCC et 21ème RIC), un régiment de reconnaissance (3ème RCA), un groupe d'artillerie, un groupe de FTA à 4 batteries, deux compagnies de transport, un groupement d'aviation légère de 12 avions d'observation. La 7ème DMR est en effet destinée à participer à l'opération de Suez.

Un détachement constitué autour du 21ème RIC débarque à Port-Fouad mais l'opération d'Égypte tournant court, le PC de la Division se réinstalle fin novembre à Fort-de-l'Eau. La bataille d'Alger que la 10ème DP vient d'entamer exige que les alentours de la capitale algérienne soient parfaitement tenus. Les régiments qui opéraient sur les territoires de l'Algérois et du Constantinois rallient la Zone Nord-Algérois nouvellement créée. Les unités sont réparties autour des bases arrière des régiments parachutistes.

En novembre 1957, la 7ème DMR est à nouveau réorganisée pour pouvoir participer aux opérations de pacification avec plus d'efficacité. Pour la rendre plus apte aux missions de maintien de l'ordre qui lui seront maintenant exclusivement confiées (le retour au type « Mécanique Rapide » est définitivement abandonné), les deux RIA sont alignés sur les unités type AFN, le nombre de chars et de tubes d'artillerie automotrice est diminué, le 457ème GAA est destiné à travailler à pied.

À la fin de mars 1958, peu avant les événements du 13 mai, le dispositif de la Division est le suivant :
EM à Fort-de-l'Eau avec le 57ème BT et le 57ème BG
57ème BS à Rouïba
2ème Dragons à Alma-Marine
3ème RCA à L'Arba,
72ème GA entre Fondouk et Rouïba
457ème GAAL à Ménerville
RCCC à Boufarik
21ème RIC à Montebello

Toutes ces unités stationnées sur le territoire du secteur d'Aïn Taya, à l'exception des deux derniers régiments implantés dans le secteur de Blida. La Division est renforcée par des éléments divers : 12ème BI à Tablât, 5ème BTA à Maison-Blanche, II/117ème RI à Fondouk et III/117ème RI à Rovigo, ces renforcements dans le cadre du secteur de Maison-Blanche dont la Division assure le commandement.

La situation dans la Zone Nord-Algérois s'améliorant, la 7ème DMR devient disponible et son transfert sur le Constantinois débute en juillet 1959. Le 3ème RCA fait mouvement le 12 pour Bekkaria dans le secteur de Tébessa, suivi les mois suivants par les autres éléments de la Division.

Le 1er octobre 1959, la 7ème DMR a pris à sa charge le secteur de Tébessa dans le cadre de la Zone Est-Constantinois. Ses éléments, à l'exception du 457ème GAA installé à Chéria, sont implantés à hauteur du barrage électrifié face à la Tunisie.

En partant du nord vers le sud, l'on trouve le 2ème Dragons assurant la Herse en avant de Souk-Ahras, puis le 3ème RCA a Bekkaria couvert en arrière par le 72ème GA, le 21ème RIMa à El-Ma-el-Abiod, le 1er RBIMa (ex-RCCC) autour de Bir-el-Ater et enfin le gros du 2ème Dragons en train de s'installer à Négrine. Le PC et les éléments de commandement et de soutien sont fixés autour de Tébessa. Le 1er mars 1960, la 7ème DMR devient 7ème Division Légère Blindée. Le 1er juillet, le général commandant la division prend le commandement de la Zone Sud-Est-Constantinois.

La 7ème DLB est l'une des premières divisions à rentrer sur la métropole au cours de l'été 1961. La décision de son stationnement en Alsace et en Franche-Comté est prise le 20 août. Les premiers éléments embarquent dans le port de Bône le 7 septembre. Mais la Division qui s'installe dans les marches de l'Est n'a que peu de rapports avec la 7ème DMR d'Afrique du Nord. Elle ne conserve en fait que le 2ème Dragons, le reste provient de la 4ème DIM, 1er et 110ème RIM rapatriés d'Oranie, ou bien des réserves générales du CA de Constantine.

Le 3ème RCA à l'Arba

Dès son arrivée en Algérie, la 7ème DMR entreprend un périple qui la conduit à Camp-du-Maréchal à Bouira, a Bordj Bou Arreridj, à M'Sila, à Aïn-Beïda, a Khenchela et Sedrata. A M'Sila, le lieutenant-colonel ARGOUD constate que toute la région est acquise aux rebelles auxquels les habitants obéissent au doigt et à l'œil. Le 21 mai, un détachement du 3ème RCA le régiment qu'il commande en second, tombe dans une embuscade que les rebelles ont dressée non loin de Mélouza. Deux officiers ont été tués. Les automitrailleuses d'escorte ont forcé les rebelles à décrocher et à se réfugier dans les rochers. ARGOUD arrive en renfort et lance les AM dans la hamada. Les HLL jaillissent de leurs abris pour s'enfuir. Ils sont exterminés par le feu des canons et mitrailleuses.

Le lendemain, ARGOUD fait charger les corps sur l'autocar assurant le service entre Mélouza et M'Sila. Les cadavres sont déchargés et exposés sur la place du marché de M'Sila. L'administrateur proteste. ARGOUD est têtu : il maintient pendant 24 heures la macabre exposition. Il faut que la population soit bien persuadée que le lieutenant-colonel ne plaisante pas. En revanche, celui-ci évite toute exaction; il demeure sept semaines à M'Sila. Le climat a beaucoup changé. Les renseignements arrivent. Il faudrait rester sur place encore quelques mois pour parachever une œuvre qui semble bien démarrer. Peine perdue, le régiment quitte la région. L'art de la guerre consiste à bien coordonner le feu et le mouvement. A défaut de feu, car les rebelles se dérobent et disparaissent pour réapparaître ailleurs plus tard, on bouge beaucoup; ça donne l'illusion de faire quelque chose. La grande noria de la 7ème DMR recommence et, à M'Sila, la situation se dégrade à nouveau.

Pendant trois mois, la DMR parcourt mille kilomètres et participe à de multiples opérations. Ses 170 engins blindés interdisent toute discrétion. Les fellaghas s'évanouissent comme des moineaux devant un train. Certains, trop présomptueux et négligeant la capacité tous terrains des AM, se laissent parfois accrocher. Le RCA en envoie une centaine dans l'au-delà. Mais on ne doit pas croire que de pareils coups de chance se renouvelleront, bien au contraire.

Partout, ARGOUD constate que les méthodes utilisées sont anarchiques et, la plupart du temps, inefficaces. « Quatre-vingt-dix pour cent des unités, écrit-il dans un rapport daté de septembre 1956, offrent le spectacle navrant de troupes sales, débraillées, indisciplinées. Leur attitude envers la population oscille entre la faiblesse la plus insigne et la violence la plus coupable. Combien d'unités, qui laissent sans réplique pendant de longues semaines les exactions des rebelles, se laissent tout à coup aller aux pires excès : pillages, assassinat, tortures collectives! [...] (On peut constater) des lacunes graves dans l'instruction enfin. Ces lacunes dans les actes tactiques élémentaires sont directement responsables d'un pourcentage important de pertes au combat. Mais surtout, les actes tactiques élémentaires sont directement responsables d'un pourcentage important de pertes au combat. Sous l'influence de ces pertes, se développe un complexe d'infériorité qui pousse le commandement à augmenter progressivement les effectifs minima autorisés pour les patrouilles, et les unités elles-mêmes à s'enfermer, tels des assiégés dans des postes d'où elles n'osent sortir. »

« Alors que la permanence est la condition préalable, indispensable, d'une action militaire efficace, les unités sont entraînées dans un mouvement tourbillonnaire, que rien ne peut justifier. De décembre 1955 à juin 1956, six unités se sont succédées à M'Sila... Au lieu de s'occuper de la population, qui constitue le nœud de la question (l'armée) poursuit fiévreusement les rebelles, qui n'en constituent qu'un aspect secondaire. »

Au retour de l'équipée de Suez, le 3ème RCA regagne ses cantonnements du secteur d'Aïn Taya, dans l'Est-Algérois. Le général commandant la Zone propose à ARGOUD le sous-secteur de Piémont, comprenant les communes de l'Arba, Rovigo et Rivet. Le colonel qui en avait la charge devient l'adjoint du général. ARGOUD note que « le général n'est pas obéi et il ne s'en rend pas compte. Le colonel n'a que des foucades. Pour le reste, il lâche les rênes à ses officiers. Il se doute qu'il n'est pas obéi, mais peu lui importe. » Tous deux disposent pour remplir leur mission d'une demi-brigade qui ne dépare pas la collection des unités décrites précédemment par ARGOUD. Celui-ci essaie d'attirer l'attention de ses chefs sur cet état de chose inadmissible, sur la mauvaise tenue de cette unité. On lui fait comprendre ouvertement que cela ne le regarde pas. Qu'il s'occupe donc de son coin !

Ce sous-secteur est un cadeau empoisonné du colonel, son prédécesseur, si prompt à brocarder le commandement. Ce dernier aurait mieux fait de regarder autour de lui et de faire son autocritique. La situation est presque pire que celle qu'Argoud avait trouvée à M'Sila. Le général se flatte de ce que, grâce à l'application de ses méthodes douées, le secteur d'Aïn Taya soit complètement pacifié; les deux communautés vivent en bonne intelligence; il n'y a jamais d'accrochages, presque jamais d'assassinats ; jamais un Musulman ne vient se plaindre d'exactions commises par les rebelles. Un tel aveuglement rappelle ce que le colonel LEROY (le pacificateur de l'Île de Bentré, dans le delta de Mékong, dix ans auparavant) rapportait du commandant du secteur voisin. Celui-ci assurait avoir chassé le Vietminh de son secteur. La preuve : jamais ses ouvertures de routes n'étaient prises à partie. En fait, son secteur servait de refuge aux Viets chassés de chez LEROY ; ils n'avaient aucun intérêt à troubler une paix si bénéfique.

ARGOUD, lui, arpente son sous-secteur à pied, dans tous les sens, ce qui n'est pas rien dans une région où la montagne recouvre la majeure partie du terrain. Toutes les routes ou pistes permettant l'arrivée rapide de renforts ou secours sont coupées, parfois à une centaine de mètres du poste. Les civils n'utilisent plus la route Alger-Tablat-Aumale-Bou Saada à cause d'une embuscade qui a coûté la vie à trois d'entre eux. Les agglomérations sont entièrement pourries par l'OPA. L'Arba est ceinturée de plusieurs rangées de barbelés, précaution inutile puisque l'ennemi est dans la place. Il y a un attentat à peu près tous les quatre ou cinq jours. On ne trouve jamais leurs auteurs. Exaspérés, les Européens pratiquent la ratonnade. Les Musulmans, terrorisés par les deux parties, courbent l'échine et se taisent. Les colons, eux, versent leur dîme au FLN (Renseignement de valeur A/1, corroboré par un document à l'en-tête du FLN-ALN saisi par ARGOUD quelque temps plus tard).

Dans tout cela, aucune directive d'ensemble, aucun règlement indiquant la méthode à suivre, les principes dont il faut s'inspirer. Sauf les principes moraux rappelés par le général commandant la zone, ce qui est fort bien et même excellent, mais qui irait beaucoup mieux si, à la liste de ce qu'il ne faut ne pas faire, était ajoutée la liste de ce qu'il faut faire. La méthode proposée par le général se révèle d'une inefficacité tragique. Il est faux de croire que la seule bonté, poussée jusqu'au pardon accordé aux assassins, peut rallier à soi les Musulmans vivant dans la terreur de la vengeance de ces mêmes assassins. Il est faux par ailleurs que les Musulmans d'Alger, après la victoire sur le terrorisme, aient voué aux parachutistes une haine éternelle à cause des méthodes employées en février et mars. ARGOUD en vient directement à la solution qu'on peut résumer dans le triptyque : protection - engagement - contrôle. Protéger la population : poursuite des bandes, enquêtes précises, élimination des combattants et de l'OPA. Engager la population : formation de responsables, organisation de groupes d'autodéfense. Contrôler la population en permanence, tuer dans l'œuf toute nouvelle tentative de reprise en main par le FLN.

La protection est affaire de renseignements et de sanctions. Qui dit renseignements, dit interrogatoire; qui dit justice, dit sanctions. La justice doit être simple, rapide, ferme et publique. « C'est-à-dire exactement le contraire de ce qu'est la justice officielle de l'Algérie de 1956 : compliquée, lente, faible et clandestine ».

« Chaque homme, poursuit ARGOUD, est libre à titre personnel de répondre... par un acte d'amour à un geste de violence. Il engage sa vie qui lui appartient... Mais il en va différemment pour une société (qu'on est chargé de défendre) ! Si la population tout entière supplie son protecteur de ne pas sévir contre les coupables, il n'y a plus à tergiverser. Mais aussi bien à l'Arba qu'à Alger, la population espère bien que les militaires la protégeront. Les mères de famille des enfants victimes de l'explosion des lampadaires supplient-elles GODARD de répliquer par un acte d'amour envers les tueurs ? Souhaitent-elles qu'un attentat semblable se perpètue à nouveau dans la joie de savoir les petites âmes heureuses au paradis ? Tel n'est pas le cas. Il faut donc sévir, et sévir de telle façon que les tueurs soient définitivement hors d'état de nuire. »

Au terme d'un long débat intérieur, ARGOUD choisit : il procédera à des exécutions capitales et publiques. Il fusillera les grands coupables, il exposera les cadavres, comme il l'avait fait à M'Sila. En revanche, il laissera en liberté les autres délinquants. Le 21 janvier 1957, il prend son commandement. Il a sous ses ordres son régiment, le 3ème RCA, deux bataillons du 117ème RI et le 72ème GAA.

Le 28 janvier, c'est la grève générale. ARGOUD fait placer une AM face à un magasin de postes de radio. Trois obus de 75 dans la devanture. Le commerçant accourt : « Tu es mon père et ma mère ». Il ouvre le magasin. Une demi-heure après, toutes les boutiques sont ouvertes. Le 29, à Rivet, il subsiste quelques devantures fermées. Même opération. Même résultat. La seule victime témoignera par la suite une fidélité sans faille à ARGOUD qui lui a fourni un excellent alibi pour désobéir aux ordres du FLN.

18 mars. Accrochage au nord-ouest de Sakamody. Un aspirant tué, un lieutenant blessé. Par représailles, le capitaine commandant la compagnie de ces deux officiers incendie le village voisin. ARGOUD va vérifier sur place et inflige au capitaine une punition d'arrêts de rigueur.

11 avril. Exploration de la zone interdite des Béni-Miscera, en compagnie des marins du centre Sirocco et du lieutenant MORIN, officier SAS d'Hammam Mélouane. MORIN a déjà séjourné avec sa femme dans un village situé en montagne à six kilomètres au sud de Rovigo, protégé par une douzaine de moghaznis. Il a complètement assimilé la mentalité musulmane. II respecte et il est respecté. Il comprend et on le comprend. II est obéi. Il rêve de réinstaller les Béni-Miscera dans leurs pâturages. Ensemble, ARGOUD et lui mèneront ce projet à bien. Il faudra un an pour y arriver.

1er juin. M. SAMSON, maire de Rovigo, est convaincu d'aider les rebelles et de leur fournir argent, armes et renseignements. Dans la nuit du 3 juin (après accord des généraux MASSU et SALAN), SAMSON est arrêté. Mais il possède des appuis; son beau-frère est procureur de la République en métropole. En août, il est relâché, mais interdit de séjour en Algérie.

Un ouvrier maçon est assassiné à coups de hache, en pleine ville. Un chien policier saute à la gorge du commis. Celui-ci avoue. Le lendemain, il est fusillé sur les lieux de son crime en présence de la population.

Cependant le commandement, même s'il applaudit en secret de telles méthodes, ne peut officiellement les tolérer On préférerait probablement la « corvée de bois », hypocrite et clandestine. A tous les échelons, ARGOUD se fait désavouer. Ce qu'on lui reproche surtout, c'est la publicité de ses exécutions en pleine ville. « Et si je fusille dans la montagne ? » Le Commandement est d'accord. « Je respecterai les termes de notre accord, dit ARGOUD, les terroristes seront désormais fusillés dans la montagne, mais toujours en public, car je transporterai en camions les spectateurs ».

Entre-temps, le général commandant la Zone a été remplacé par le général HUET, commandant la 7ème DMR. Ce dernier est aussi scrupuleux que son prédécesseur, mais sait voir les choses en face, il sait commander et vérifier que les ordres sont respectés.

Il a horreur du mensonge. La justice appliquée et assumée par ARGOUD, sans dissimulation aucune, reçoit son aval.

26 novembre. Cérémonie pour le ralliement du douar Mélouane. Remise d'armes à une harka de 28 hommes placés sous les ordres du sous-lieutenant SOISSON (le futur ministre et député de l'Yonne).

1er décembre 1957. ARGOUD quitte son commandement. Avec franchise et sans illusions, il écrit : « J'ai la prétention : avec l'aide de tous mes camarades du 3ème RCA et du 117ème RI d'avoir fait du bon travail. Nous avons tracé 250 km de pistes, protégé les chantiers, ouvert des écoles, soigné des milliers de personnes. A mon départ, la paix n'est pas rétablie. Mais je circule seul dans ma 203. Les Musulmans entament le dialogue parce qu'ils commencent à recouvrer la confiance dans la parole de la France, dont nous sommes les représentants. Ironie du destin, mon successeur abandonnera ses harkis... On lui donnera les étoiles de général ».

Source : Thierry BRISSON
Archives du colonel BRISSON

HISTORIQUE du 3ème RÉGIMENT de CHASSEURS à CHEVAL PENDANT la GUERRE 1914-18

Le 3ème Chasseurs mobilise à Clermont-Ferrand. À quarante-quatre ans de distance, les mêmes scènes se renouvellent aux mêmes lieux. C'est de Clermont que le 3ème mixte, fondu plus tard avec le 3ème Chasseurs, est parti en campagne en 1870 et c'est encore de cette garnison qu'il part le 4 août 1914, plein d'enthousiasme et confiant dans la victoire.

Il est commandé par le colonel MORDACQ. Son effectif est de 31 officiers, 56 sous-officiers, 629 brigadiers et cavaliers, 718 chevaux. Il est régiment de corps du 16ème CA (général **ALIX**), rattaché lui-même à la Ière armée (général Dubail).

I - LA LORRAINE (6 août 1914 – 11 septembre 1914)

La bataille de Sarrebourg (6 août – 20 août 1914).
Le régiment débarque à Darnieulles (7 km ouest d'Épinal) le 6 août 1914. Il a comme mission de couvrir la marche du 13ème CA vers Sarrebourg et d'assurer la liaison, à droite avec le 21ème CA, à gauche avec le 8ème CA. Le pays vosgien entre Épinal et Sarrebourg est fortement ondulé, les bois y abondent, les affluents de la Moselle et de la Meurthe le partagent en grandes coupures généralement orientées nord-ouest - sud-est qui offrent une série de lignes défensives et jalonnent les bonds successifs d'une cavalerie ayant un rôle de sûreté éloignée.

Le 13 août, le CA atteint la Meurthe dans la région de Baccarat. Le régiment prend pour la première fois le contact de l'ennemi au nord de la Blette. Il tient les passages de Montigny jusqu'à l'approche de l'infanterie.

Le 16, il atteint Lorquin. Le 1er corps bavarois avait essayé de tenir sur les hauteurs au nord de la Vezouse : débordé sur ses deux flancs, il se retire sur Sarrebourg. Le 3ème Chasseurs garde le contact, bouscule des éléments de cavalerie ennemie et signale le repli de l'adversaire au delà de la Sarre Rouge. Les troupes sont pleines d'entrain ; le Boche fuit ; il semble que l'entrée à Strasbourg n'est plus qu'une affaire de jours. Tout est à la joie et à l'enthousiasme.

Le 17, le régiment franchit la Sarre Rouge, précédé par ses détachements de reconnaissance qui forcent les passages de la rivière tenus par des cavaliers ennemis et des cyclistes. À Nitting, une de ces reconnaissances se heurte à un peloton de uhlans, le brigadier **BONALD** qui en fait partie met pied à terre, tue à coups de carabine deux cavaliers allemands, le reste du peloton prend la fuite.

Le régiment s'installe sur les positions de Nitting et du bois du Voyer, qu'il conserve par le combat à pied jusqu'à l'arrivée de l'infanterie.

Le 18, le 1er demi-régiment s'empare des passages de la Bièvre à Hartzviller et à Biberkirch, traverse le village de Plaine-de-Walsch, tenu par quelques cyclistes qui se replient vers le nord, et ouvre la route aux détachements de découverte. Troisfontaines est occupé par l'ennemi. Après une tentative pour déborder le village et progresser dans la coulée menant vers Arschwiller, le gros du régiment, soumis au feu de l'infanterie ennemie et au tir de l'artillerie, se replie sur la rive sud de la rivière.

Les reconnaissances signalent des positions fortement organisées et tenues, sur les hauteurs boisées de Niderviller et du Hommerberg, qu'elles ont reconnues sous le feu. Ce jour-là, le 8ème CA est entré à Sarrebourg. La bataille de Sarrebourg s'engage le 19. Les Allemands occupent des positions dominantes, fortifiées depuis plusieurs jours et garnies d'artillerie lourde, au nord-est de Sarrebourg, sur la rive nord du ruisseau d'Eichmatte.

Des reconnaissances du 3ème Chasseurs poussent jusqu'au ruisseau. L'une, dirigée par le lieutenant DE JOUFFROY D'ABBANS, reconnaît les positions d'artillerie ennemie de Réding ; d'autres maintiennent le contact à Niderviller et aux lisières de la forêt de Hesse.

Le 13ème CA, d'abord en réserve générale, n'est lancé dans la bataille que le 20 août, au soir, par suite de la retraite de la 16ème DI et de la pression que subit la gauche du 21ème CA. Le régiment protège le débouché des contre-attaques sur Schneckenbusch et sur Brouderdorff.

Le 20 au soir, la Ière armée s'est établie solidement sur les hauteurs au sud de la Bièvre, prête à reprendre l'offensive, mais la situation générale en Lorraine est grave. L'ordre d'une retraite immédiate arrive dans la soirée. Le régiment est rejoint le 20, à Nitting, par les deux escadrons de réserve nos 5 et 6, commandés par le capitaine DE LA BOULAYE, qui ont quitté Clermont le 16 août.

Pertes : 3 tués, 1 disparu, 2 blessés. En outre 12 chevaux tués, 2 blessés.

La retraite (20 août au 25 août).
Les étapes joyeuses des premiers jours deviennent les étapes douloureuses de la retraite.

Le 22 août, la situation s'aggrave. Après la perte du col de Sainte-Marie-aux-Mines et du massif du Donon, les 14ème et 21ème CA se replient sur la Meurthe. A gauche le recul de la IIème armée découvre le flanc de la Ire, et l'entraîne dans son repli rapide.

Le 23, les lignes de la Meurthe et de la Mortagne sont perdues. Le front, à cheval sur ces deux rivières, passe par Baccarat et Roville-aux-Chênes.

Les troupes sont épuisées, le moral a souffert de cette retraite succédant à tant d'espoir. Le temps est affreux : de la pluie et de la grêle, les routes sont défoncées.

Le régiment couvre la retraite du 13ème CA sur le même axe de marche. Il protège son flanc gauche menacé par ses reconnaissances qui maintiennent un contact étroit par le combat à pied : le 21, au nord de Lorquin et au signal de Fraquelfing, le 22, au sud de la Vezouse.

Ce jour-là, les reconnaissances prennent hardiment le contact de l'ennemi. Elles constatent que son élan se relâche. Une de ces reconnaissances audacieusement conduite par le lieutenant DE TOUCHET, en arrière les lignes ennemies à travers les bois de la Neuve-Grange, fournit les renseignements les plus précieux et les plus exacts sur les directions de marche des colonnes allemandes qui débouchent par la vallée de la Sarre Blanche et la route de Lorquin.

Cette reconnaissance effectue un parcours de près de 50 km. Sur le chemin du retour, prise entre des taillis impénétrables et la route en déblai de Nideroff à Saint-Quirin sur laquelle défile en chantant une colonne d'infanterie ennemie, elle parvient à s'échapper en utilisant le talus, escarpé et bordé de sapins, qui surplombe la chaussée.

Le 23 août, les deux escadrons de réserve, 5ème et 6ème, sont affectés comme escadrons divisionnaires aux 25ème et 26ème DI ; le régiment acif est mis à la disposition du 21ème CA. Il y reste pendant les journées du 23 et du 24 et forme brigade avec le 4ème Chasseurs, sous les ordres du colonel MORDACQ.

Le 23, la brigade de Chasseurs couvre la ligne Celles – Vacqueville – Baccarat – bois de Glonville sur laquelle s'organise la résistance du 21ème CA. Le 3ème Chasseurs s'engage au combat à pied au nord de Montigny. Les pelotons DE MOUSTIERS et DE JOUFFROY, du 1er escadron, arrêtent à 400 m les avant-gardes d'infanterie allemandes qui débouchent par la route de Domèvre.

Le 24, la brigade de Chasseurs participe à la défense des passages de la Meurthe, de Raon-l'Étape à Baccarat. Le régiment combat à pied au pont de Thiaville. En fin de journée il repasse sous les ordres du 13ème CA.

Dès le 23, le général DUBAIL avait jugé qu'il était nécessaire d'arrêter à tout prix la retraite. Il donne l'ordre de tenir sur les positions actuelles et de se préparer à reprendre l'offensive. Les troupes ont souffert, mais l'ennemi aussi. Notre moral se relève ; l'ennemi a subi de lourdes pertes et son attaque faiblit.

Pertes : 2 tués, 1 disparu, 8 blessés. En outre 6 chevaux tués, 14 disparus.

La contre-offensive (25 août – 11 septembre).
Saint-Dié est encore perdu le 30 août. Désormais, l'ennemi sera contenu sur le front d'Alsace. Peu à peu, par une pression énergique et continue la Ière armée regagnera une partie du terrain perdu, puis le front se fixera et restera le même jusqu'à la fin des hostilité.

À partir du 25 août la Ière armée reprend l'offensive. Elle unit ses efforts avec ceux de la IIème armée. Elles participent ainsi indirectement à la victoire de la Marne. Le 13ème CA, toujours encadré par le 8ème CA à gauche, par le 21ème CA à droite, attaque au nord, vers Domptail et Ménarmont. Il renouvelle ses attaques jusqu'au moment où, à son tour, après les 14ème et 21ème CA, il est enlevé à la Ire armée, pour aller prendre part à la bataille de l'Aisne.

Pendant cette période le régiment s'emploie sans compter. Chaque jour, ses patrouilles prennent sous le feu le contact de l'ennemi vers Domptail, Baccarat, Saint-Benoît, Raon-l'Étape. Le 25 août, au cours de reconnaissances qu'ils conduisent, le lieutenant DE TOUCHET a son cheval tué sous lui et le lieutenant DE JOUFFROY, très grièvement blessé, est ramené au galop par ses cavaliers qui l'entourent et le soutiennent.

Le régiment assure la liaison entre le 13ème CA et les corps voisins. Il participe aux attaques. Il couvre les débouchés et la progression de l'infanterie sur la rive droite de la Mortagne, notamment le 27 août, où les escadrons, dispersés largement en escouades, protègent, sous un feu violent d'artillerie, le déploiement de la 25ème division vers les bois de la Grande et de la Petite Pucelle. Il combat à pied : le 25 août, il s'engage dans la forêt de Glonville contre le 12ème Dragons allemands soutenu par de l'infanterie ; le 26 août, il participe à la défense du village de Doncières ; le 29, il prend part au combat d'Anglemont où le lieutenant GROSJEAN, dont le peloton est sur la ligne de feu, rallie spontanément une unité d'infanterie privée de ses chefs et la maintient au combat, auprès de ses cavaliers.

Chaque soir, le 3ème Chasseurs se rassemble sur la rive gauche aux portes de Rambervillers où il subit de durs bombardements. Il y reçoit, le 3 septembre, un renfort de 149 hommes et de 142 chevaux. Il en repart le 9 septembre pour aller s'embarquer le 11 septembre à Darnieulles.

Pertes : 5 tués, 32 blessés (2 officiers), 1 disparu. En outre 57 chevaux tués, 23 blessés, 16 disparus. Récompense : 1 Légion d'honneur.

II. - LA COURSE À LA MER (12 septembre – 20 octobre).
La bataille de la Marne a sauvé Paris et a rejeté l'envahisseur au delà de l'Aisne ; mais il reste maître du massif de l'Aisne, de la portion de l'Île-de-France comprise entre l'Oise et l'Aisne, véritable bastion de France, qui barre la trouée de l'Oise, mais qui, une fois perdu, livre à celui qui s'en est emparé les routes menant au cœur du pays par les vallées de l'Oise, de l'Ourcq et de la Marne.

Tant que l'ennemi tiendra ce massif il n'y aura pas de sécurité pour la capitale. La bataille de l'Aisne est la suite naturelle de la bataille de la Marne : il faut débusquer le Boche de la forteresse. Donner l'assaut directement par les à-pics qui dominent le vallée de l'Aisne serait trop coûteux, c'est en débordant le massif qu'on le fera tomber. Aussi, tandis qu'à l'est de Laon les Basques et les Béarnais de MAUD'HUY renouvellent à Craonne les efforts héroïques et les exploits des Marie-Louise de 1814, à l'ouest l'armée MAUNOURY s'efforce de gagner Saint-Quentin par la vallée de l'Oise.

L'ennemi a senti le danger et dès le début sa résistance est opiniâtre entre Somme et Oise. Le 13ème CA arrive le premier se placer sur la rive droite de l'Oise, à la gauche de l'armée MAUNOURY ; toute une armée, la IIe, vient se mettre en ligne.

L'ennemi oppose la même manœuvre. Alors de part et d'autre c'est la relance. C'est à qui des deux adversaires parviendra à déborder l'aile opposée. La lutte devient acharnée et se prolonge jusqu'à ce que la chaîne soit enfin tendue jusqu'à la mer. Le 3ème Chasseurs est destiné à faire toute la longueur de la chaîne.

- Ribécourt (12 septembre – 19 septembre)

Débarqué à Creil le 12 septembre, le régiment couvre le rassemblement du CA dans la zone entre Clermont et Estrées-Saint-Denis. Il assure la liaison du CA avec l'armée MAUNOURY sur l'Oise (MONTMACQ), l'armée D'AMADE en formation à Beauvais et le corps de cavalerie (1ère, 3ème, 5ème DC) vers Compiègne.

Dès son arrivée, le 13ème CA participe à l'offensive de l'armée MAUNOURY. Il attaque directement sur Noyon ; le corps de cavalerie doit prolonger son action vers la gauche, en s'efforçant d'atteindre la région de Saint-Quentin, pour menacer les communications de l'ennemi. Le 3ème chasseurs reçoit d'abord la mission de couvrir le débouché du 13ème CA sur la rive nord du Matz.

Le régiment traverse le Matz. Les détachements de reconnaissance lancés sur la Divette prennent résolument le contact de la cavalerie adverse et ramènent des prisonniers appartenant à une division prussienne. Le gros du régiment se porte sur Ribécourt, couvrant le déploiement de l'infanterie.

La région dans laquelle le régiment est appelé à combattre est peu propice à des actions de cavalerie. C'est l'extrémité occidentale du massif de l'Île-de-France. Mais, par ici, la falaise n'est pas continue comme entre Reims et Laon. L'érosion et le temps ont été assez puissants pour la désagréger. Le pays est morcelé ; c'est une suite d'îlots calcaires et boisés dont les sommets portent des noms désormais célèbres : Le Ganelon, le Plémont, le mont Renaud, la montagne de Porquéricourt, le mont Santon... Les vallons qui séparent les îlots sont profonds, leurs fonds sont argileux.

Au delà s'étendent les plaines ondulées et crayeuses de la Picardie, le terrain libre. Les reconnaissances ont peu d'espace devant elles, elles se heurtent rapidement aux embuscades qui barrent les coulées. Une force de cavalerie qui essaie de se mouvoir dans ce terrain est mal à l'aise, elle manque d'air, elle est à la merci d'une surprise ; les observatoires ennemis peuvent la suivre et la recouper dans sa progression.

Le 16 au matin, le régiment traverse Ribécourt, couvert par ses reconnaissances qui ont signalé de gros rassemblements ennemis dans la vallée de la Divette, et fouille, de concert avec les patrouilles des 5ème et 6ème escadrons, escadrons divisionnaires, les pentes boisées au nord du Matz, de Ribécourt à la Ferme de Saint-Claude.

Le régiment ne peut déboucher du ruisseau de Pimprez. Soumis dans le couloir de l'Oise, au feu de l'artillerie ennemie du mont Renaud, il doit se replier sur le canal dont il garde les passages au sud de Ribécourt. L'ennemi contre-attaque violemment dans la journée. Pris soudain sous le feu d'une ligne d'infanterie qui a progressé au nord de Ribécourt, le régiment laisse sa section de mitrailleuses contribuer à la défense du village et repasse le canal sous la mitraille. L'opération est périlleuse. Elle coûte des pertes mais s'exécute avec calme.

La région au sud de Lassigny semble occupée par une division de cavalerie ennemie dont les éléments progressent vers le Matz et menacent l'aile gauche, entièrement découverte, du 13ème CA. Le 3ème Chasseurs est dirigé en hâte de ce côté. Au sud du Matz le terrain est plus libre, il pourra mettre à profit sa mobilité.

Le 17, ses reconnaissances se heurtent sur le Matz aux cyclistes et cavaliers ennemis. Après une tentative pour déboucher des bois de Vignemont et franchir la rivière à Margny, le régiment, pris à partie par l'artillerie ennemie, est forcé de se replier. Il s'installe au combat à pied dans une excellente position, d'Anteuil à la route de Compiègne à Ressons, arrêtant toute progression de l'ennemi sur la gauche du CA.

En fin de journée, l'ennemi contre-attaque avec énergie sur la droite du 13ème CA. La 49ème brigade (général D'INFREVILLE), qui tient le massif de l'Écouvillon, est complètement encerclée par les colonnes allemandes qui s'avancent à la fois, au sud du massif par Élincourt et directement à l'est par Machemont. On se bat à Machemont et à Béthancourt.

L'autre brigade de la 25ème DI a été rejetée sur la rive gauche de l'Oise. À la nuit, la 49ème brigade rétablit la situation et force l'ennemi à la retraite. Le 5ème escadron, escadron divisionnaire de la 25ème DI, pendant ces heures tragiques, a multiplié ses patrouilles pour déterminer exactement la situation de l'ennemi et pour assurer la liaison. Le capitaine FLOTARD commandant l'escadron, resté avec les 1er et 4ème pelotons à la 49ème brigade, est tué en accomplissant lui-même une mission de liaison.

Dans la nuit du 17 et la journée du 18, le régiment conserve la même mission de protection à la gauche du CA.

- Lassigny (19 septembre – 20 octobre)

Le 19 septembre, le 13ème CA renforcé d'une brigade marocaine reprend son attaque face à Noyon. Une automitrailleuse est mise à la disposition du régiment, qui franchit le Matz à Margny et se maintient dans le coude de la rivière en liaison avec la 3ème DC orientée vers Lassigny. L'ennemi tient solidement la ligne Lassigny – Thiescourt – Orval – Ribécourt.

Le 20, le 4ème CA entre en ligne à la gauche du 13ème CA dont l'attaque s'infléchit vers Lassigny. L'assaut du Plémont qui commande le village est confié à la 26ème DI. La bataille dure trois jours, trois jours de luttes épiques et sanglantes contre le saillant occidental de la forteresse qui reste finalement aux mains de l'ennemi.

Au cours de ces journées, le régiment se bat aux côtés de la brigade marocaine ; le 20, il coopère à l'attaque de Canny ; le 21 et le 22, il s'engage au combat à pied à Fresnières et assure la liaison entre le 13ème CA et le 4ème CA. Dès le 21, le 13ème CA a été rattaché à la IIe armée, dont les éléments (4ème, 14ème, 20ème CA) entrent successivement en ligne vers la gauche.

Le 23, tandis que le 13ème CA, éprouvés par les durs combats qu'il vient de livrer, souffle sur les positions conquises, le 4ème CA progresse dans la direction générale de Roye – Nesle. Un détachement, comprenant le 3ème Chasseurs, un bataillon d'Infanterie, une batterie d'Artillerie, est mis sous les ordres du colonel MORDACQ et reçoit comme mission de couvrir le flanc gauche du 13ème CA, en face duquel de gros rassemblements ennemis sont signalés vers Candor et de boucher tout intervalle venant à se produire entre le 13ème et le 4ème CA.

Couvert par son avant-garde à Avricourt, le détachement tient la lisière est du bois des Loges, de Fresnières à la cote 101 (sud de Crapeaumesnil). Jusqu'au 6 octobre, le régiment se maintient dans la région de Crapeaumesnil – Beuvraignes – Tilloloy, conservant la même mission au cours de la progression du 4ème CA d'abord, puis pendant les durs combats qui marquent les efforts désespérés de l'ennemi pour arrêter cette avance qui menace Lassigny et pour rompre le front du 4ème CA.

Le 5, le colonel MORDACQ fait ses adieux à son régiment ; il prend le commandement de la 49ème brigade d'Infanterie et passe celui du 3ème Chasseurs au commandant REY, qui sera nommé lieutenant-colonel le 25 octobre.

Le 6, le régiment est ramené en arrière, à Rollot. Il y restera du 6 au 20 octobre pour s'y refaire, assurant seulement la garde du QG. du 13ème CA et l'escorte des prisonniers.

Pertes : 13 tués dont 1 officier, 3 disparus, 20 blessés.
En outre 29 chevaux tués, 11 disparus.
Récompenses : 5 médailles militaires, 8 citations à l'ordre de l'armée (4 officiers, 2 sous-officiers).

III. — LA BELGIQUE (20 octobre – 28 novembre 1914)

En exécution d'un ordre du général commandant la IIème armée, le 3ème Chasseurs constitue un escadron à pied, avec ses cavaliers démontés. Depuis longtemps le secours d'une unité à pied s'était fait sentir. L'emploi de la cavalerie s'était déjà modifié. Au cours des dernières opérations, on n'avait plus revu les actions des premiers jours : des progressions rapides par bonds, des combats à pied vivement menés sur des positions successives ; mais, surtout dans ce terrain difficile du Matz, il avait fallu avancer avec précaution, engager parfois une véritable lutte pour s'ouvrir un passage, s'assurer toujours un repli, boucler et défendre son cantonnement la nuit, et le combat à pied s'était souvent prolongé une partie de la journée.

Aussi, dès le 18 septembre, le colonel MORDACQ avait organisé, sous le commandement du lieutenant HERBULOT, un groupe de voltigeurs, chargé de ces missions diverses et qui avait rendu de précieux services au régiment. Ce groupe servit de noyau au nouvel escadron à pied.

Le 20 octobre, le 3ème Chasseurs est détaché provisoirement du 13ème CA et affecté au 1er corps de cavalerie établi entre l'Yser et la Lys, en réserve de l'armée anglaise. Le régiment rejoint en six étapes le CC, à l'est d'Hazebrouck.

Le 26, il est rattaché à la 3ème DC (général DE LASTOURS) et forme, avec les 11ème et 2ème Chasseurs, sa brigade de Chasseurs, commandée par le colonel GOUZIL.

Du 3 au 9 novembre, la 3ème DC participe aux attaques de Messine avec ses éléments à pied. Le commandant DE BALATHIER-LANTAGE, du 3ème Chasseurs, commande les trois escadrons à pied de la 3ème DC, deux sections de mitrailleuses et une batterie d'artillerie, pendant trois jours à Lindenhoek au pied du Kemmel.

Le régiment gagne ensuite la région au nord-est de Saint-Omer où le 1er CC est maintenu en réserve d'armée. Le 28 novembre, il cesse de faire partie du 1er CC. Embarqué à Arques, il débarque le 29 à Montdidier et rejoint le 13ème CA. Le 6ème escadron, de son côté, a participé à la bataille des Flandres où il a suivi sa division, la 26ème, mise à la disposition du 9ème CA et engagée du 15 novembre au 1er décembre à l'est d'Ypres.

Un peu de repos est nécessaire : cette période de marches et de contre-marches journalières dans les plaines au nord des monts de Flandres, coupées de cours d'eaux, de fossés et de haies vives, a été très pénible. Les routes pavées sont bordées de fondrières, d'où leur vient leur nom flamand de « Steenstraete » ; les terres grasses se transforment en bourbiers à la moindre averse.

Le groupement en corps de cavalerie oblige souvent à bivouaquer et le bivouac épuise rapidement les chevaux, surtout aux approches de l'hiver. Devant Messine les cavaliers du 3ème Chasseurs ont fait un nouvel apprentissage : celui des tranchées. Les éléments à pied de la cavalerie avaient été appelés à s'engager et à occuper le terrain comme l'infanterie. Un nouvel armement a été distribué : le mousqueton et l'épée-baïonnette qui permet de se battre au corps à corps.

Pertes : 1 tué, 1 blessé.
En outre 1 cheval tué, 7 blessés, 3 disparus.
Récompenses : 1 Légion d'honneur, 2 médailles militaires.

Auteur : Colonel REY
Livre : Historique du 3ème régiment de Chasseurs à cheval pendant la guerre 1914 – 1918
Imprimerie Berger-Levrault

À suivre : La cavalerie dans les tranchées (décembre 1914 - juillet 1916)

SOUVENIRS JEAN COLLOMB

En souvenir de nos camarades

Le samedi 9 septembre 1983 que fut créée à Fontevraud l'Amicale des Anciens du 3ème Chasseurs et du 3ème Chasseurs d'Afrique. La prise d'Armes était présidée par le général Jean ROBERT commandant l'École de Cavalerie, le lieutenant-colonel Jean BESSON étant le chef de corps du 3ème Chasseurs, à l'époque.

Le Conseil d'administration comprenait Robert CAVELARD, Jean COLLOMB, Francisque REYNARD, Larbi RAHMANI, Maurice PELLETIER, Gilbert ROUSSEAU.

FONTEVRAUD 1987

***FONTEVRAUD** 1987 - PC du 3ème RCh, chef de corps CL EMERY*

Haut de G à D : J. PEYRAT, R. CAVELART, E. DEMAILLY, J. CASTANET, R. BONNET, SOINY, REVELLAT, G. BAULIN, A. LOUVIER, A. CANTAIS, CNE PAUL, R. BAL, YOVANOVITCH, M.G. MICHEL, CL BRISSON, THOMAS, BAILLE

***2ème rang** : CL BUREAU, MOLINA, R. THIERRY, R. TIQUET, P. BENEZECH, LHERMITTE, CHAMBARETAUD, R. THEVENY, A. KAÏD*

***1er rang** : F. REYNARD, THOUSEAU, R. SCHMITT, CL RÉGLADE, D. THUILLIER, Pt. COLLOMB, LCL EMERY, Major ANDRÉ, CES CASTANIER, M. CANALES, M. DURANTIN*

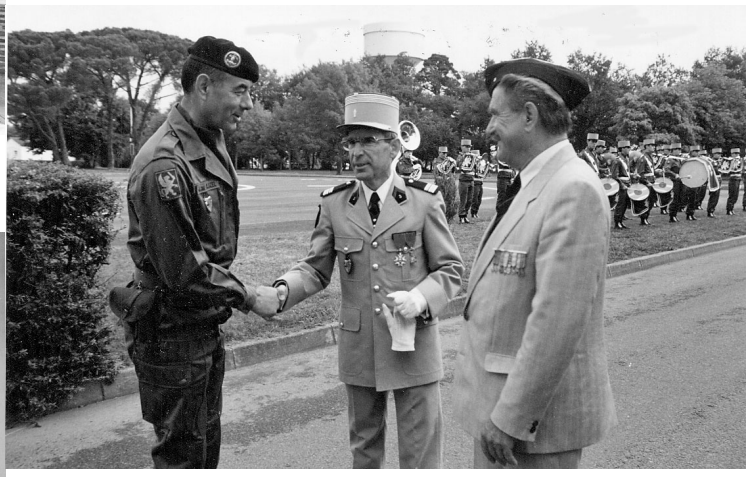

Le colonel EMERY et le président COLLOMB

FLOING 89

SERVANCE 1989

Le maire, M. MILLOTTE, reçoit le témoignage de gratitude de l'Amicale des mains du président COLLOMB, en présence du colonel BRISSON

MARÉCHAL en raconte une bien bonne au président COLLOMB en présence de CANTAIS

Le président COLLOMB présente la plaque de l'Amicale, en arrière plan, ma mère Gerdi BUREAU

30 ans plus tard, la nouvelle génération

- Mme Catherine SERVADEI-COLLOMB fille de Jean et Juliette COLLOMB. Nombreux sont les Anciens qui ont souvenir de Jean COLLOMB président de notre amicale jusqu'en 1996, ainsi que de son épouse Juliette qui nous a récemment quittés.

Mme SERVADEI souhaite ainsi perpétuer l'élan du souvenir qui animait ses parents.

- Mr Gérald LEMPORTE, neveu de Mlle Rose GABLE qui fut une figure marquante et une grande dame pour notre amicale ; elle avait énormément donné de son temps lors de la dernière guerre, présence et soins auprès des blessés, réconfort et accompagnement aux mourants qu'elle a souvent aidé à ensevelir. Mr LEMPORTE souhaite en nous rejoignant lui rendre une sorte d'hommage.

Un grand merci à ces deux personnes qui rejoignent la communauté des membres de la famille afin de pérenniser leur mémoire.

Christian

IN MEMORIAM

- Mme KAÏD nous a informés que Mme BRUNONI est décédée, l'an dernier, mais ne se souvient pas de la date. (*photo à Carspach en 2010*)

- Madame Joëlle ARNOLD, fille de Paulette CRINON nous informe de son décès, le 14 avril 2013. La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale le 19 avril en la collégiale de Notre-Dame de Vernon.

Paulette, veuve du général Jean CRINON, était présente à presque tous nos Rassemblements. (*photo à Graveson en 2005*)

- Jacques BAERTHEL nous a transmis une coupure de journal nous informant du décès de notre camarade Robert MINGUET.

Texte : « *Pronleroy, Robert MINGUET, ancien combattant, médaillé militaire Rhin-Danube, le 28 avril, à 92 ans.* »

Nos très sincères condoléances aux familles et aux amis qu'ils ont laissés dans la peine.

Hommage

CÉRÉMONIES DU 8 MAI

Honneur au Créonnais Roger Vayssettes

LE TOURNE/LANGOIRAN La 68e cérémonie commémorative du 8 mai 1945, organisée par l'Amicale des Anciens Combattants de Langoiran - Le Tourne a été marquée par l'hommage rendu à Roger Vayssettes et aux Alliés. La présence de matériel de guerre et de quelques figurants en tenue d'époque ajoutait une pointe d'authenticité. La cérémonie dirigée par Georges Chapuis, président de l'amicale, s'est déroulée en présence de Martine Faure, députée, de Jean-Marie Darmian, conseiller général, de Clothilde Chapuis, présidente de la Licra, et de Jean-Paul Grasset, président national de l'Association des amis de Jean Moulin, et de Jean-Paul Fabard, président UNC Entre-deux-Mers.

PHOTO GILBERT HABATJOU

Paru dans le journal Sud-Ouest, le 10 mai 2013

Petit rappel à cotisation pour les retardaires

Nos cotisations sont l'unique source de revenus de notre amicale, il est demandé aux retardaires de bien vouloir faire l'effort de se mettre à jour.

Ne remettez pas au lendemain, adressez sans plus tarder votre règlement à l' « **Amicale des Anciens des 3èmes Chasseurs et Chasseurs d'Afrique** » et à adresser à Annie VILLE, trésorière de l'Amicale : St Michel B - 4 avenue du Puy de Dôme - 63100 CLERMONT-Fd

Le montant annuel pour la cotisation 2013 est : 25,00 € pour les Chasseurs et Chasseurs d'Afrique et de 10,00 € pour les épouses et veuves … Une nouvelle cotisation est née, c'est celle des sympathisants qui se monte à 25,00 €.

Les news « Amicale »

- L'Amicale des Anciens des 3èmes Chasseurs et Chasseurs d'Afrique est affilée à la Fédération des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique depuis février 2013. Votre président est membre du bureau en tant que rédacteur en chef de leur bulletin que vous recevrez sous fichier informatique pour les adhérents équipés d'internet et sous format papier pour les autres. L'Amicale reste affiliée à l'Union Nationale de l'Arme Blindée Cavalerie Chars (FNAM Gr 230).

- Le prochain Rassemblement 2014 de notre Amicale se déroulera à Orange, deuxième quinzaine de mai. En effet, dans les années 50 et 60, la caserne de cette ville aux couleurs du 11ème Cuirassiers recevait la majeure partie des éléments du 3ème RCA qui partaient en Algérie. Votre ancien président était à l'époque, un jeune lieutenant, officier instructeur. D'autre part en 1957, le lieutenant-colonel DE LA CHAPELLE, second au 3ème RCA passa chef de corps, début des années 60, au 1er REC, régiment actuellement basé à Orange. Il est également prévu de visiter le musée de la base aérienne.

J'ai fait appel aux régionaux de l'étape pour préparer cette organisation dont la situation géographique, bien qu'au sud de la France, reste excellente en termes d'accès, sous réserve que la SNCF n'invente pas de nouvelles pannes, grèves ou toutes autres raisons, quelconque.

- L'Amicale va créer un CD souvenir du rassemblement 2013 de La Grande Garenne, prochainement. Celui-ci sera à la disposition de tous les membres.

- Chaque Ancien de l'Amicale peut écrire un article dans le bulletin, il sera le bienvenu. Vous, seuls, avez la mémoire et je suis là, pour la rendre commune à tous, c'est ça, le « Devoir de mémoire ». Merci de prendre vos plumes.

—- / —-

- Le maréchal des logis-chef Guy STEINBACH nous a fait plaisir de nous adresser témoignage de sa sympathie pour notre Amicale, nous en sommes heureux et le remercions vivement.

Ancien chef de chars en 1940 sur Renault FT 17, il a été un des initiateurs de l'UNABCC entre autre et durant ces dernières années, il était le rédacteur de la « Vie des amicales » pour la revue « *Avenir & Traditions* » éditée par l'UNABCC. Merci cher ami.

Les news nationales

* L'Union Nationale de l'Arme Blindée Cavalerie Chars organise les « **Journées de la Cavalerie 2013** »

- Samedi 19 octobre	à 15 h 00 :	AG de l'UNABCC à l'École Militaire à Paris,
- Dimanche 20 octobre	à 11 h 00 :	Messe à Saint-Louis des Invalides,
	vers 13 h 00 :	Lunch,
	vers 18 h 00 :	Ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe
- Lundi 21 octobre	« *Ateliers de la Cavalerie blindée* » organisés par les Écoles Militaires de Saumur à l'École Militaire à Paris (matin sur invitation, après-midi ouvert à tous).	

* Pour 2013, la Fédération des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique organise la commémoration de Floing les 11 et 12 septembre 2013, avec le 1er RCA dont le chef de corps (colonel COLLOT) sera présent avec un détachement et son étendard. Le 1er RCA, associé au 1er RCh de Verdun, a prévu d'organiser à cette occasion une opération de communication à Sedan.

Pour tous renseignements ou réservations, pour ces deux organisations, merci de prendre contact avec Christian BUREAU ou télécharger le dossier de participation sur : www.unabcc.org*, prochainement en ligne.*

LES VÉTÉRANS DE 1870

Source : Almanach des Mutualistes pour 1906 – Léopold MABILLEAU, président de la Fédération Nationale de la Mutualité française *(Transmis par Thierry BRISSON)*

… L'Association des *Vétérans des Armées de Terre et de Mer 1870-1871*, fondée en 1893 par d'anciens militaires a pour but d'entretenir chez tous les Français le culte de la patrie, celui du drapeau et l'idée qu'ils se doivent à la défense du pays, tant qu'ils sont en état de porter les armes.

Au mois d'avril 1893, sur convocation faite par la voie de la presse, une première réunion d'anciens combattants de 1870-1871 eu lieu à Paris, sous la présidence du commandant CHARET, qui avait pris part à la sanglante bataille de Gravelotte.

Une centaine d'anciens soldats avaient répondu à cet appel … membres auxquels, par la suite, on décerna le titre de *membres fondateurs*.

Tels sont les débuts modestes d'une association qui, quelques années après s'était répandue dans toute la France, dans nos colonies et à l'étranger ….

…. Avant elle existaient quantité de groupements militaires dont l'accès n'était permis qu'à des citoyens réunissant certaines conditions strictement déterminées ….

…. Au contraire pour faire partie de la société des Vétérans, il suffit d'être Français et d'avoir eu l'honneur de passer sous les drapeaux.

Le succès…. Sut cette fois s'en montrer prodigue aux fondateurs de la société des Vétérans ….

L'année : 1893	Donna : 386 adhésions	…. Depuis les adhésions ont quelque peu baissé et cela s'explique, puisque les combattants de 1870-1871 disparaissent au fur et à mesure que les années s'écoulent, ce qui enlève à la Société une des sources de son recrutement ….
1894	738	
1895	1 467	
1896	4 960	
1897	14 444	
1898	38 286	…. La société des vétérans compte des *membres actifs, des membres honoraires et des membres d'honneur*….
1899	70 848	

…. Les membres actifs sont divisés en *Vétérans, Sociétaires et Pupilles*. Les premiers sont ceux qui ont passé sous les drapeaux avant ou pendant la guerre contre l'Allemagne ; les seconds sont ceux qui ont servi depuis cette guerre. Quant aux pupilles, ce sont les fils des vétérans et des sociétaires, c'est-à-dire des jeunes gens qui n'ont pas encore été soldats et qui viennent puiser parmi leurs aînés des sentiments patriotiques et des idées d'honneur et de discipline, en attendant leur passage sous les drapeaux…. d'anciens soldats qui viennent échanger leurs souvenirs et se communiquer leurs espérances en dehors de toutes discussions politiques et religieuses, rigoureusement bannies de leurs réunions.

RÉNOVATION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS

Source : Fondation du Bénévolat (Août 2012 – n° 58)

Les nombreuses commémorations parfaitement justifiées tout au long de l'année de la shoah devraient servir de modèle en même temps que de leçon au monde combattant.

Ne peut-on considérer les guerres de 14-18 et 39-40 avec leurs millions de morts, toutes races et toutes religions confondues, comme autant de génocides au niveau mondial et non pas seulement au plan européen comme la shoah ?

Et même en restant sur ce plan, combien d'associations d'anciens combattants ont eu dans leurs rangs des combattants volontaires de la résistance, anciens déportés ou internés qui ont également connu en grand nombre les camps de la mort et dont on ne parle jamais.

Il est grand temps que les rares survivants, tout comme leurs cadets des guerres d'Indochine ou d'Algérie, portent, alors qu'il en est plus que temps, témoignage de leur héroïsme, de leurs souffrances, des horreurs qu'ils ont vécues.

Oui, il est grand temps que les associations cessent d'être des amicales qui, à date fixe (et risquent de devenir de moins en moins nombreuses), se réunissent à l'occasion d'un banquet traditionnel où l'on parle de tout sauf des événements qui servent de motif à ces banquets.

Oui, il est grand temps que le paysage associatif des anciens combattants se souvienne de l'origine de sa fondation, voilà déjà près d'un siècle.

Ce « plus jamais ça » qui comportait implicitement la communication aux générations suivantes des horreurs vécues, des massacres par centaines de milliers d'hommes souvent à peine sortis de l'enfance, afin qu'ils ne se reproduisent plus. Et des horreurs se sont amplifiées au cours des décennies suivantes.

Oui, il est temps que du plus haut niveau jusqu'à la moindre association, des hommes et des femmes se réveillent, se remémorent les motivations de leurs lointains prédécesseurs et relèvent le drapeau du devoir de mémoire dont ils ont la charge. Et qui peut mieux le faire sinon les responsables des associations d'anciens combattants couvrant l'ensemble du territoire.

On parle à juste titre du Vel d'hiv de Drancy, de Dachau, de Buchenwald … etc.

Mais on ne se souvient plus d'Oradour et d'autres lieux semblables, à peine de Verdun, de la Somme ou du débarquement de 1944 …

Qui comme un jour dans une tranchée de Verdun va crier le premier **DEBOUT LES MORTS !**

Qu'en pensez-vous ? nous n'avons rien inventé. À nous les vétérans, sociétaires, pupilles.

Bernard MARIE

INTERNET

http://www.anciens3rch-3rca.fr : Notre site internet a été créé fin 2007. Celui-ci a dépassé les 110 000 visiteurs. Compte-tenu de l'objet de ce site, on peut penser que ce résultat est énorme, ce qui est vrai. Afin de développer ce site, je vous demande de bien vouloir en faire la communication autour de vous. Il est notre « Devoir de mémoire », l'histoire de ces deux régiments doit vivre. Si vous avez des éléments à me transmettre, je vous en remercie d'avance.

Prochainement, je vais le transformer afin de lui donner une nouvelle jeunesse avec des moyens plus performants. L'Amicale a deux outils de communication, un restreint qui est diffusé en interne, votre bulletin « INFOCOM » et le deuxième qui est mondial, le site internet.

http://www.unabcc.org : Le site de l'UNABCC est né en janvier 2012 et à ce jour, il a franchi allègrement les 882 000 visiteurs. Il ne peut y avoir de comparaison. L'Union s'est doté d'un outil performant, ce qui a permis ce grand nombre de visiteurs. De surcroît, il concerne l'ABC dans sa globalité, à savoir les 7 subdivisions d'armes sans oublier la totalité de nos unités opérationnelles compris les EEI.

Totalement illimité en termes de capacité, vous pourrez prendre d'albums photos, de vidéos, de la musique militaire, etc. Les officiers communications des régiments transmettent les informations qui complètent les pages les concernant. Les fédérations et amicales fournissent leurs activités, ce qui permet de prendre lecture de leurs bulletins dont le nôtre qui est en ligne ainsi de leurs calendriers.

J'ai été contacté par une personne de France 2 qui souhaite faire une émission sur PÉTAIN. Quel rapport, vous me direz ? Lorsque l'escadron André arriva de Sigmaringen en avril 1945, PÉTAIN quitta cette commune la veille. Voilà ses propos.

« J'ai lu dans le bulletin "Infocom" n°48 le témoignage très intéressant de Roland MAURICE, malheureusement décédé début 2012. Roland MAURICE écrit dans ce texte : "Pendant que je vais à la mairie donner au bourgmestre l'ordre de faire rassembler toutes les armes détenues par la population, BELLEFON et notre capitaine vont au château des Hohenzollern". J'aimerais savoir si le colonel DE BELLEFON est toujours en vie et comment il serait possible de le contacter. Par ailleurs, j'aimerais savoir qui est le capitaine que mentionne Roland MAURICE ? ». J'ai donné des informations et mis en relation avec le colonel DE BELLEFON.

3E
RÉP
FRANÇ
3E REGIMEN
DE CHASSEURS
D'AFRIQUE
3E